

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com  
 O Prise en charge : pec@mupras.com  
 O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-544881

72 866

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule :	272	Société :	RAY
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : AMAZIGH Zahra, veuve MOUTAKAMIE Tahar			
Date de naissance : 1939			
Adresse : Résidence Prestige Magdal, Rue 1 n° 5 Casab			
Tél. :	0671926895	Total des frais engagés :	866, 10 Dhs

Cadre réservé au Médecin	DR. ALAMI Mohamed Professeur en Cardiologie 264 Bd Ghandi - Casablanca Tél: 05 22 38.01 12 / 06 81 15 78 06
Cachet du médecin :	
Date de consultation :	25 MAI 2021
Nom et prénom du malade :	AMAZIGH ZAHRA
Age:	
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	HTA
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.	
Fait à :	CASA
Signature de l'adhérent(e) :	
Le : 02/06/2021	
R BOUZAACHANE ACCUEIL	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
5 MAI 2021	Consultation Cardiaque	300	90+	INP : 91005520 Dr. ALAMI Mohamed Professeur en Cardiologie 264 Bd Grand - Casablanca Tél : 05 22 39 01 12 / 06 61 15 78 06

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE POLYCLINIQUE DR. TIR Abdelaziz 58, Route Mly Thami Hay Hassan Casablanca	25.5.21.	566,10

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

### VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DEBUT D'EXECUTION	
FIN D'EXECUTION	
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	
DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	
H	G
26533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553
B	
(Création, remont, adjonction)	
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	
MONTANTS DES SOINS	
DATE DU DEVIS	
DATE DE L'EXECUTION	
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION	

Dr Alami Mohamed  
Professeur en Cardiologie  
264 Bd Ghandi.  
Residence Jawhara  
Casablanca 20200

## ORDONNANCE

25/05/2021

AMAZIGH ZAHRA

KARDEGIC 75MG  
SACHETS B30  
P.P.V : 30DH70  
LOT : 21E002  
PER : 09 2022  
6 118000 061847

KARDEGIC 75MG  
SACHETS B30  
P.P.V : 30DH70  
LOT : 21E002  
PER : 09 2022  
6 118000 061847

KARDEGIC 75MG  
SACHETS B30  
P.P.V : 30DH70  
LOT : 21E002  
PER : 09 2022  
6 118000 061847

LODOZ 2,5mg B30  
PPV: 59,10 DH

LODOZ 2,5mg B30  
PPV: 59,10 DH

LODOZ 2,5mg B30  
PPV: 59,10 DH

9810 KARDEGIC 75 1sachet a 12H

ARMACIE POLYCLINIQUE  
Dr. TIR Abdelaziz  
Route Mly Thami - Hay Hassani  
1cp 1J  
27 90 21 67 - Casa

OEDES 20

1cp 1J

HARMACIE POLYCLINIQUE  
Dr. TIR Abdelaziz  
c.B. Route Mly Thami - Hay Hassani  
27 90 21 67 - Casa

566 AD.

Dr. ALAMI Mohamed  
Professeur en Cardiologie  
264 Bd Ghandi - Casablanca  
Tél : 05 22 39.01.12 / 06 61 15 78 06

LOT 190817  
EXP 02/2022  
PPV 99.00 DH

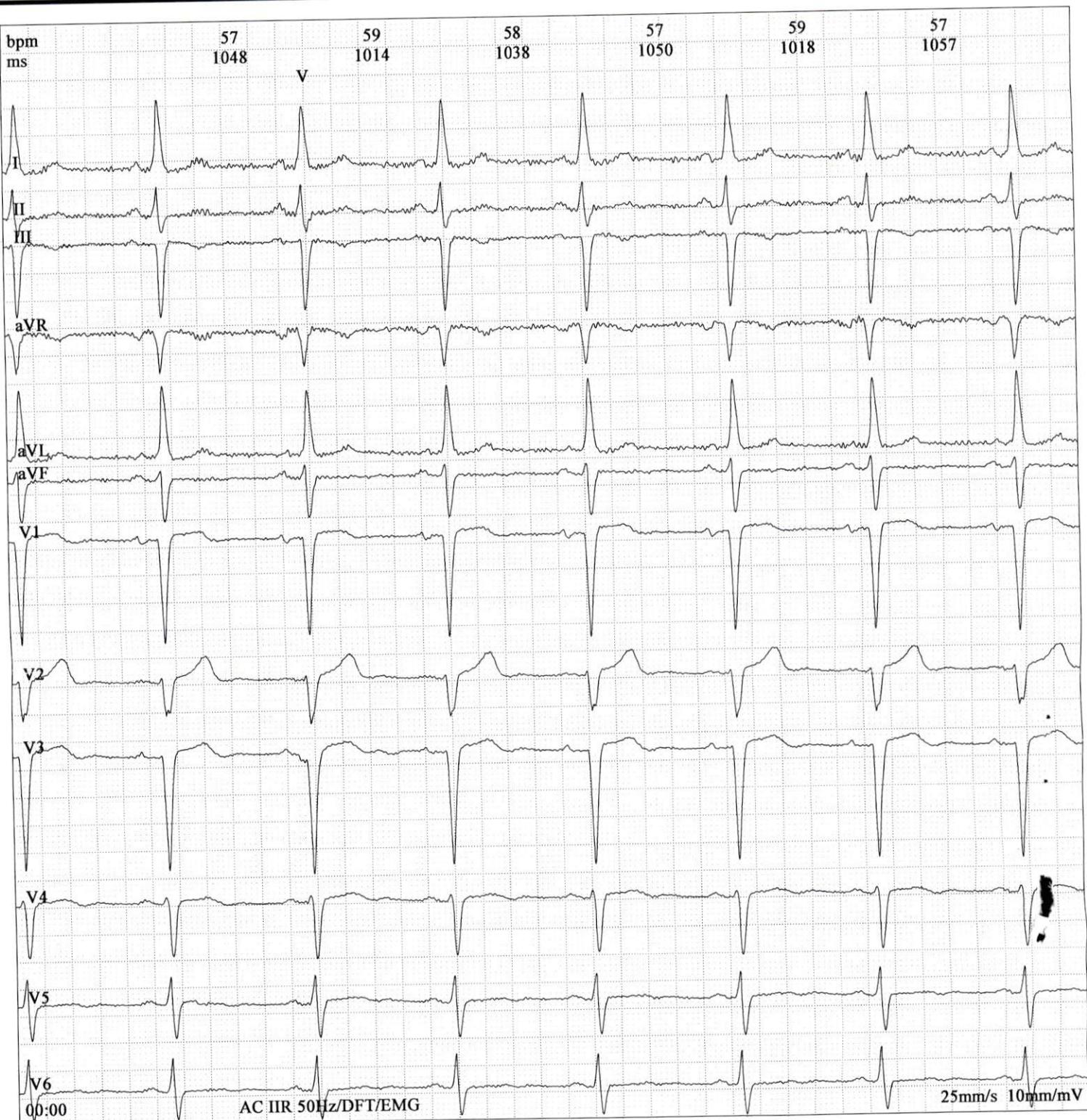
LOT 190817  
EXP 02/2022  
PPV 99.00 DH

LOT 190817  
EXP 02/2022  
PPV 99.00 DH

Pr ALAMI M ( s2 )

**ECG**

Nom : AMAZIGH ZAHREx : Female Age : 46 Clinique N : Section :  
 SN : 0017206 Case No. : Lit No. : Date : 25/05/2021



Prompt:		
Frequency:	1000Hz	PR Interval: 337 ms
Sample Time:	21s	QT Interval: 444 ms
HR:	58bpm	QTc Interval: 434 ms
P Interval:	301ms	P Axis: 39.70°b
QRS Interval:	124 ms	QRS Axis: -28.20°b
T Interval:	208 ms	T Axis: 3.90°b

**Dr. ALAMI Mohamed**  
**Professeur en Cardiologie**  
**264 Bd Ghandi - Casablanca**  
**Tél : 05 22 39.01 12 / 06 61 15 78 06**

Signature Medecin :